

Rapport Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)

Attendu depuis le 17 janvier 2014, le Maroc a soumis le 28 décembre 2020 son rapport valant dix-neuvième, vingtième et vingt et unième rapports périodiques au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) en application de l'article 9 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Vous pouvez consulter le rapport en cliquant sur le lien suivant :

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2fMAR%2f19-21&Lang=en